



DROIT DU TRAVAIL

# Le motif économique de licenciement

## Objectif

Ce séminaire e-learning de 6 heures propose de faire le point sur le motif économique de licenciement. Il s'agira de revenir sur les critères de justification d'un tel licenciement : l'exigence d'un motif non inhérent, d'une raison économique emportant des conséquences sur l'emploi ou le contrat de travail et l'obligation d'adapter et de reclasser tout salarié préalablement à son licenciement. Comment caractériser des difficultés économiques ou l'existence de menaces pesant sur la compétitivité de l'entreprise ? Quel est le bon périmètre d'appréciation ? Qu'est-ce que la faute de gestion à l'origine du motif économique ? Ce séminaire e-learning abordera également le contentieux du licenciement pour motif économique dans des situations spécifiques (entreprise en difficulté, présence d'un PSE), le domaine de ces règles ou encore leurs sanctions. La présentation de ces régimes intégrera les actualités les plus récentes.

## Programme détaillé

### Partie 1 : Faire le point sur l'appréciation de la cause économique

- Maîtriser le motif inhérent
- Connaître les raisons économiques : caractérisation, périmètres et imputabilité
- Faire le point sur la cause immédiate

### Partie 2 : Découvrir les contours de l'obligation d'adaptation et de reclassement

- Mise en oeuvre
- Périmètres

### Partie 3 : Faire le point sur le contentieux

- Maîtriser le cas des entreprises en difficulté
- Connaître l'articulation avec le contentieux du PSE
- Contours du droit du licenciement pour motif économique (articulation avec l'accord de performance collective, ruptures amiables, etc.)
- Connaître les sanctions



Formation animée par

**Stéphane  
Vernac**

Professeur de droit privé  
à l'Université Jean MONNET  
(Saint-Étienne)

Chercheur au CERC RID  
Chercheur associé à Mines ParisTech

**Tarif : 390 €**



Période  
Du 22 février 2022 au  
28 février 2023



Durée  
6 heures de formation



Public  
Avocats, Juristes



Niveau  
Spécialisation



Formation  
E-learning



Thèmes abordés :  
Licenciement pour motif économique, appréciation du motif économique, obligation d'adaptation et de reclassement...



**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la ou des catégories  
d'actions suivantes :  
Actions de formation





DROIT DU TRAVAIL

# Le motif économique de licenciement

## Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

## Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

## Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo.
- Quiz et questions ouvertes de validation corrigés permettant d'évaluer les progrès.

## Modalités d'évaluation

### Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

### Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz et des questions ouvertes corrigées
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

## Contact

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dcruz@pro-barreau.com

## Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothée Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothée.lavalle@pro-barreau.com  
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Stéphane  
Vernac**

Professeur de droit privé  
à l' Université Jean Monnet  
(Saint-Étienne)  
Chercheur au CERC RID  
Chercheur associé à Mines ParisTech

**Tarif : 390 €**



Période  
**Du 13 avril 2021 au  
30 avril 2022**



Durée  
**6 heures de formation**



Public  
**Avocats, Juristes**



Niveau  
**Spécialisation**



Formation  
**E-learning**



Thèmes abordés :  
**Rupture conventionnelle  
homologuée ; rupture  
amiable de droit commun ;  
rupture conventionnelle  
collective**



**Qualiopi**  
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la ou des catégories  
d'actions suivantes :  
**Actions de formation**





DROIT DU TRAVAIL

# Le motif économique de licenciement

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :  
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle  
75006 Paris

par fax :  
01 72 34 92 58

par e-mail :  
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE		RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION	
<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.	<input type="checkbox"/> Mme	<input type="checkbox"/> M.
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Tel.		Tel.	
E-mail		E-mail	
Société / Cabinet			
Adresse			
Ville	CP		

Tarif : **390€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau  
 J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP  
 J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur [www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

### Conditions générales de participation

#### Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

#### Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

#### Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

#### Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

#### Rétractation

Conformément à la réglementation en vigueur, le client dispose d'un droit de rétractation. Toute annulation d'inscription doit être adressée à Pro-Barreau par courrier au plus tard quatorze jours

calendaires après réception par le client de la confirmation d'inscription. L'inscription ne peut plus être annulée après que le client a commencé sa formation en faisant usage du mot de passe et de l'identifiant qui lui ont été attribués afin d'accéder à l'espace e-learning sécurisé du site Internet de Pro-Barreau.

